

Première année à l'université pour les néo-bacheliers 2019

A la rentrée 2019, le nombre de lauréats du baccalauréat inscrits en 1^{re} année de licence, de DUT et d'études de santé (PACES) au sein des universités d'Alsace s'élève à 9010, soit une diminution de 1 % par rapport à la rentrée 2018 : 6994 à l'Université de Strasbourg (78 %) et 2016 à l'Université de Haute Alsace (22 %).

A l'Université de Strasbourg (Unistra), 71 % des néo-bacheliers sont inscrits en licence, 17 % en PACES et 12 % en DUT. A l'Université de Haute Alsace (UHA), 61 % sont inscrits en licence et 39 % en DUT.

La majorité des néo-bacheliers (78 %) est titulaire d'un baccalauréat général, 14 % d'un baccalauréat technologique, 3 % d'un baccalauréat professionnel et 5 % d'un diplôme équivalent étranger.

Les licences : des domaines plus ou moins attractifs selon les universités

Alors que pendant les dernières années se sont les formations du domaine sciences humaines et sociales (SHS) qui attiraient le plus grand nombre de néo-bacheliers à l'Unistra, à la rentrée universitaire 2019 le domaine droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales (DEG) est devenu légèrement plus attractif. En effet, 29 % des néo-bacheliers se sont inscrits en DEG en 2019-2020 contre 27 % en SHS. Les domaines arts, lettres et langues (ALL) et sciences et technologies (S&T) sont quant à eux stables par rapport à l'année précédente avec 24 % des inscrits pour le premier et 19 % pour le second. Enfin, certaines formations n'appartiennent pas à un seul domaine mais sont à l'inverse pluridisciplinaires. Ces formations rassemblent 2 % néo-bacheliers inscrits en première année de licence à l'Unistra en 2019-2020.

A l'UHA, c'est le domaine SHS qui est le plus attractif : après un bond de 24 points entre 2016 et 2017, suite à la multiplication par 5 des effectifs de la licence « Sciences de l'Education », en 2019 les licences du domaine SHS représentent 37 % des néo-bacheliers inscrits en licence. Les parts de néo-bacheliers inscrits dans les domaines DEG et ALL ont peu évolué par rapport à l'année précédente : 29 % des inscrits pour le premier et 18 % pour le second. La part de néo-bacheliers inscrits dans les licences du domaine S&T a quant à elle connu une forte augmentation, passant de 10 % lors de l'année universitaire 2018-2019 à 16 % pour l'année 2019-2020. Cette augmentation est principalement liée à l'ouverture à l'UHA d'une licence « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – STAPS » à la rentrée 2019.

Les licences : les étudiants des domaines DEG SHS et S&T sont les plus assidus aux examens

Est considéré comme « présent aux examens », l'étudiant qui a passé toutes les épreuves obligatoires pour valider chaque semestre de formation. Le phénomène « d'absence » aux examens est important en première année de licence : seuls 68 % des néo-bacheliers se sont présentés à l'ensemble des épreuves obligatoires (66 % à l'Unistra et 79 % à l'UHA). Ce phénomène « d'absentéisme » aux examens ne s'est toutefois pas accru par rapport à l'année précédente.

Dès le 1^{er} semestre, ils sont en moyenne 21 % des inscrits à ne pas se présenter à toutes les épreuves obligatoires pour valider leur semestre de formation (31 % au second semestre). Le taux de présence aux examens sur l'année varie fortement selon le domaine de formation. Il atteint 73 %, 71 % et 70 % pour les domaines DEG, SHS et S&T, 61 % pour les formations pluridisciplinaires et 59 % pour le domaine ALL, toutes universités confondues. La participation des néo-bacheliers aux examens est donc en hausse pour chaque semestre et pour chaque domaine apparaît stable par rapport à l'année précédente.

Les licences : de bons taux de réussite par rapport aux présents

Un taux d'absence important aux examens peut faire chuter le taux de réussite de la licence concernée. Les taux de réussite sont donc calculés à la fois par rapport à l'ensemble des étudiants inscrits en début d'année et par rapport aux étudiants « présents aux examens ».

La « réussite aux examens » est le fait d'avoir validé à l'issue des deux sessions d'examens, tous les éléments de formation qui permettent de poursuivre dans l'année supérieure. En 2019-2020, les taux de réussite sont en moyenne de 56 % par rapport aux inscrits (53 % pour l'Unistra et 64 % pour l'UHA) et de 81 % par rapport aux « présents aux examens » (81 % pour l'Unistra et 82 % pour l'UHA). Ces taux de réussite, notamment ceux calculés sur les étudiants présents aux examens, ont connu une forte augmentation par rapport à l'année précédente, passant de 64 à 81 %.

A l'Unistra, les taux de réussite en L1 s'élèvent à 61 % (des inscrits) et 87 % (des présents aux examens) en S&T, à 47 % et 85 % en ALL. En SHS ils sont de 47 % et 73 % et en DEG de 60 % et 81 %. Enfin, pour les formations pluridisciplinaires, ils s'élèvent à 58 et 95 %. A l'UHA, 87 % des inscrits et 96 % des présents ont validé leur première année de licence en SHS, 56 % et 79 % en S&T, 52 % et 66 % en ALL, 48 % et 70 % en DEG.

Les licences : 24 % des néo-bacheliers quittent leur université au bout d'une année d'études

A l'issue de la 1^{re} année, plusieurs situations se présentent pour les étudiants de licence : la poursuite en 2^e année, le redoublement, la réorientation en 1^{re} année dans une autre filière au sein de l'université. Il arrive également que l'étudiant quitte l'université, par exemple pour poursuivre des études dans un autre établissement, entrer sur le marché du travail, etc.

Les taux de passage en 2^e année de licence (L2) de la même mention par rapport au nombre de néo-bacheliers inscrits en première année (L1) en 2019-2020, sont de 47 % à l'Unistra et de 60 % à l'UHA. Les étudiants du domaine SHS de l'UHA ont la part la plus importante de poursuite en L2 (82 %). Toutes universités confondues, les taux de poursuite ont augmenté pour les licences de chacun des domaines par rapport à l'année précédente.

En moyenne, 15 % des néo-bacheliers redoublent leur 1^{re} année au sein des universités d'Alsace. Les taux de redoublement sont moins importants dans les licences de domaines pluridisciplinaires (9 %), ainsi que pour les domaines ALL et DEG (13 %). Le redoublement concerne 17 % des inscrits en SHS et 18 % de ceux en S&T.

Au sein des universités d'Alsace, 11 % des néo-bacheliers inscrits se réorientent à l'issue de leur première année d'études. Les néo-bacheliers inscrits à l'UHA sont généralement moins enclins à choisir une réorientation à l'issue de la L1 (5 % contre 12 % en moyenne pour l'Unistra). La part d'étudiants en réorientation dans d'autres formations de l'université est particulièrement importante en S&T à l'Unistra (25 %).

Enfin, un peu moins d'un quart des inscrits (24 %) quittent leur université, ce qui représente une légère diminution (-2 %) par rapport à l'année précédente. Cette baisse des taux de sortie s'observe dans chacun des domaines étudiés. Toutes universités confondues, les taux de sortie sont en moyenne plus faibles dans les domaines pluridisciplinaires (20 %) et en S&T (21 %) et plus élevés en ALL (32 %). Ils sont de 22 % en DEG et de 23 % en SHS.

Les IUT : 81 % des inscrits en 1^{re} année sont admis en 2^e année

Le parcours des néo-bacheliers entrant en 1^{re} année de DUT est significativement différent, dans la mesure où les IUT ont la possibilité d'effectuer une sélection des candidats et qu'ils disposent en général de conditions d'encadrement plus favorables pour des effectifs moins importants.

La majorité des étudiants inscrits en DUT en 2019-2020 a passé un bac scientifique (43 % en moyenne, toutes universités confondues). 31 % des néo-bacheliers ont obtenu un baccalauréat technologique (STMG et autres baccalauréats).

Les taux de présence aux examens de 1^{re} année demeurent très élevés : 86 % à l'Unistra et 99 % à l'UHA. Le taux de réussite en 1^{re} année de DUT par rapport aux inscrits est de 81 % à l'Unistra et de 82 % à l'UHA. La part d'admis en L2 sur le nombre d'étudiants présents est de 94 % à l'Unistra et de 83 % à l'UHA (cette dernière donnée est logiquement proche du taux de réussite rapporté aux inscrits, étant donné le très faible nombre d'absents). Ces valeurs ont augmenté par rapport à l'année précédente.

Tous baccalauréats confondus, le taux de passage en 2^e année de DUT a augmenté dans les deux universités par rapport à l'année précédente. Le taux de poursuite en L2 s'élève ainsi à 82% pour l'Unistra et à 85 % pour l'UHA.

Les taux de redoublement en DUT sont faibles : 4 % pour l'Unistra et 0 % pour l'UHA. La majorité des étudiants n'ayant pas été admis à l'issue de cette 1^{re} année quitte leur université, pour près de 11 % d'entre eux à l'Unistra et 14 % à l'UHA. Enfin, quelques-uns (4 % à l'Unistra et 1 % à l'UHA) se réorientent dans une autre filière de l'université.

Le secteur santé : 38 % des néo-bacheliers 2019 ont réussi le concours à la première ou deuxième tentative

La première année commune d'études de santé (PACES) a été mise en place à partir de la rentrée 2010. Elle prépare les étudiants au concours d'entrée dans les cursus de médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire, de sage-femme et de kinésithérapie. Le nombre de places maximum (numerus clausus) ouvert au concours est fixé annuellement au niveau national pour chaque filière et chaque faculté. Le numerus clausus évolue très peu chaque année, il était de 553 places en 2019-2020.

Les néo-bacheliers 2019 inscrits en PACES sont en grande majorité des bacheliers scientifiques : 1058 contre 132 néo-bacheliers ayant passé un autre bac. L'effectif de néo-bacheliers inscrits en PACES s'est stabilisé par rapport à l'année précédente, tandis que la part d'étudiants présents aux examens sur l'année a légèrement diminué (62 % en 2019-2020 et 67 % en 2018-2019). A l'issue de la 1^{re} année des études de santé, moins d'un quart (19 %) des néo-bacheliers inscrits a réussi son concours et seuls 16 % des inscrits poursuivent en 2^{ème} année.

La PACES s'obtient généralement en une ou deux années. Le taux de redoublement en 1^{re} année est assez important, bien que moins élevé que l'année précédente (35 % pour les néo-bacheliers 2019 contre 41 % pour les néo-bacheliers 2018). A noter tout de même que 54 % des redoublants sont admis au concours l'année suivante. D'une manière générale, 38 % de la cohorte des néo-bacheliers 2019 sont admis à la première ou à la deuxième tentative dans les filières du secteur santé auxquelles le concours donne accès (soit 4 points de moins que les néo-bacheliers 2018). Enfin, le taux de réorientation (29 %) a augmenté de 10 points par rapport à 2018-2019 et le taux de sortie est passé de 21 % à 20 %.